



Votre parcours dépistage organisé des cancers :

Depuis 1er janvier 2024, si vous êtes dans la tranche d'âge d'éligibilité, vous serez invité.e à participer aux dépistages organisés des cancers par l'Assurance Maladie - (non plus par le Centre de dépistage des cancers). Pour vous accompagner dans vos démarches, voici les contacts utiles :

Pour toute question en lien avec
vos courriers d'invitation :

- > via votre compte Ameli
- > Contact CGSS au 36 46
(service gratuit + prix d'appel)



En savoir + AMELI.FR

Pour toute question en lien avec
le suivi de votre dépistage,

- mammographie
- test des selles
- frottis

l'équipe du centre de dépistage
des cancers est à votre écoute

au 0262 30 90 90

www.depistage-cancers-la-reunion.re

